

Prix SFETD – Recherche dans le domaine de la douleur

Dotation : 15 000 €

Vous êtes **jeune professionnel de santé ou jeune chercheur** en thèse ou en stage post-doctoral ? Ce **prix** est conçu pour vous aider à **réaliser, poursuivre ou finaliser** un projet de **recherche fondamentale** dans le domaine de la **douleur**.

Qui peut candidater ?

- Âgé(e) de moins de 40 ans
 - Sans position statutaire
 - Projet de recherche réalisé en France
-

Critères d'évaluation

- Candidat : parcours, publications, projet professionnel
 - Projet : originalité, innovation, méthodologie, faisabilité, qualité rédactionnelle, résultats obtenus, éthique, potentiel de valorisation
 - Encadrement : expertise du responsable scientifique, qualité de la structure d'accueil
-

Conditions et obligations

- Le candidat est le bénéficiaire du prix
 - Une seule demande par responsable scientifique et par session
 - Le lauréat s'engage à :
 - Fournir un compte-rendu à la SFETD
 - Mentionner le soutien SFETD dans ses publications
 - Présenter ses travaux au Congrès SFETD (novembre 2026 à Marseille)
-



Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur



Dossier de candidature

- Formulaire à demander à : direction@sfetd.org
- CV du candidat (2 pages max, avec 5 publications principales)
- CV du responsable scientifique (2 pages max, avec 5 publications récentes)
- Liste des personnes impliquées dans le projet
- Liste des 10 principales publications de la structure d'accueil
- Lettre du responsable de la structure
- Résumé du projet :
 - Objectifs (10 lignes)
 - État des connaissances (2 pages)
 - Protocole et programme (2-3 pages)
 - Budget et co-financements
 - Faisabilité (résultats préliminaires, moyens, avis éthique)
 - Potentiel de valorisation (publication, clinique, économique, sociétal)



Suivi de la demande*

- Une notification de recevabilité ou irrecevabilité administrative sera envoyée par e-mail environ 4 semaines après la clôture de l'appel.
- Toute demande incomplète ou non conforme sera immédiatement rejetée, sans recours possible.
- Seules les demandes recevables seront soumises à l'expertise du jury.
- Le jury peut retirer une demande si un financement équivalent est obtenu entre-temps.
- Le prix peut ne pas être attribué si la qualité des dossiers est jugée insuffisante.
- Aucune décision ne sera communiquée par téléphone et les résultats des expertises ne seront pas transmis aux candidats.

*Le prix est nominatif et attribué au candidat. Il sera versé en une fois dès l'acceptation du projet. Le versement du prix sera conditionné à l'envoi par le lauréat d'une preuve du dépôt de la saisine pour les projets en expérimentation animale, du CPP ou le numéro IRB pour les études cliniques. Celle-ci pourra être directement déposée avec le dossier si elle a déjà eu lieu au moment de la soumission. Tout changement de bénéficiaire entraînera l'annulation de la demande.



Modalités pratiques

- Date limite de dépôt : 28 avril 2026
- **Dossier complet en un seul PDF** à envoyer à : direction@sfetd.org (Sandrine Farcy)

Le prix sera remis lors du Congrès SFETD à Lille, **le 20 Novembre. La présence du lauréat ou de son représentant est obligatoire.**



Ne manquez pas cette opportunité unique de valoriser vos travaux et d'accélérer votre carrière dans la recherche sur la douleur !